
Les atteintes à la santé liées au travail en Suisse

Si le taux de satisfaction au travail est très élevé en Suisse, près d'un tiers des suisses affirment toutefois que le travail porte atteinte à leur santé. Ces allégations sont corroborées par différentes études relatives aux effets des conditions de travail sur la santé.

1. Sondage sur les conditions de travail : la Suisse en comparaison européenne

Les résultats présentés dans ce chapitre sont issus de l' « Etude européenne sur les conditions de travail » à laquelle la Suisse a participé pour la première fois en 2005. Cette enquête est basée sur des entretiens en tête à tête. 30'000 entretiens ont été réalisés dont 1040 en Suisse. Les résultats reflètent ainsi la manière dont les travailleurs évaluent les effets de leurs conditions de travail sur leur état de santé.

Satisfaction au travail

Le taux de satisfaction au travail est très élevé en Suisse où 91% des personnes interrogées se sont dites satisfaites à très satisfaites de leurs conditions de travail. Seuls trois pays européens font mieux avec 93% (Danemark, Norvège, Grande-Bretagne). La moyenne européenne est de 80%.

Santé et sécurité au poste de travail

Les questions de santé et de sécurité sont abordées à la fois sous l'angle de la perception des risques physiques que sur celui des atteintes à la santé. A noter que les résultats en Suisse sont systématiquement inférieurs à ceux de la moyenne européenne.

■ Les risques physiques pour la santé

Le risque le plus souvent cité concerne les mouvements répétitifs des mains et des bras (42%). Il est perçu de manière égale par les différentes activités économiques. Dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, ce sont l'exposition aux températures basses (71%) ainsi que les ports de charges lourdes (63%) qui s'écartent le plus de la moyenne. Dans l'industrie et la construction, les inhalations de vapeurs, poussières, fumées (42%) ainsi que l'exposition aux vibrations (39%) présentent les écarts à la moyenne les plus importants. Dans le secteur tertiaire privé, les risques perçus sont tous inférieurs à la moyenne. La situation est proche dans l'administration où ressortent toutefois les températures basses (29%) et élevées (28%). Enfin, dans le domaine éducation, santé et social ce sont la manutention de substances dangereuses (21%) et le port ou déplacement de personnes (19%) qui sont le plus éloignés de la moyenne.

Risques physiques pour la santé par branches économiques
En % de la population active

	Activités économiques selon Nace ^a					
	Agricul- ture, sylvi- culture (A, B)	Industrie, construc- tion (C-F)	Secteur tertiaire privé (G-K)	Adminis- tration (L)	Éducation, santé, social (M-Q)	Tous secteurs
Mouvements répétitifs main/bras	42	44	42	43	38	42
Postures douloureuses ou pénibles	61	36	29	30	40	35
Port ou déplacement de charges lourdes	63	37	23	11	23	27
Températures élevées	41	29	21	28	15	22
Bruit	28	40	18	15	14	22
Températures basses	71	25	15	29	15	20
Inhalation de vapeurs, fumées, poudres ou poussières	24	42	13	11	9	19
Vibrations	37	39	12	13	7	18
Fumée du tabac	4	26	13	12	7	14
Manutention de produits chimiques	18	22	8	8	16	14
Manutention de substances dangereuses	0	11	3	11	21	10
Inhalation de solvants ou diluants	0	20	4	13	7	9
Port ou déplacement de personnes	0	0	1	9	19	6
Radiations	0	9	3	3	5	5

a Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.

Source: SECO / La Vie économique

■ Les atteintes à la santé

Au registre des atteintes à la santé, 31% des suisses interrogés affirment avoir des problèmes des santé en lien avec leur travail. La moyenne européenne est de 30%. Les atteintes les plus souvent citées par les suisses sont les maux de dos (18%), le stress (17%) et les douleurs musculaires dans les épaules ou la nuque (13%) ainsi que la fatigue générale (11%). A relever que dans le domaine de l'administration, les atteintes à la santé principales et qui s'écartent le plus de la moyenne sont le stress et ses suites alors que dans l'agriculture et la sylviculture ce sont clairement les maux de dos ainsi que les douleurs musculaires qui prédominent.

Atteintes à la santé les plus fréquentes par branches économiques
En % de la population active

	Activités économiques selon Nace ^a					
	Agricul- ture, sylvi- culture (A, B)	Industrie, construc- tion (C-F)	Secteur tertiaire privé (G-K)	Adminis- tration (L)	Éducation, santé, social (M-Q)	Tous secteurs
Problèmes de santé dus au travail	44	35	31	31	26	31
Maux de dos	43	23	16	16	16	18
Stress	7	18	19	27	15	17
Douleurs musculaires	22	18	10	13	13	13
Fatigue générale	16	14	11	13	9	11
Irritabilité	9	5	7	15	4	6
Maux de tête	2	7	6	10	6	6
Problèmes de sommeil	2	7	4	14	4	5
Blessures	14	9	3	6	2	4
Allergies	2	6	3	1	3	3
Problèmes de vision	0	4	4	9	2	3
Angoisse	2	3	2	6	5	3
Problèmes d'audition	5	9	1	1	2	3
Problèmes de peau	2	6	2	2	2	3
Difficultés respiratoires	5	5	1	3	2	2
Maux d'estomac	0	3	2	4	2	2
Problèmes de cœur	0	1	1	3	0	1

a Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.

Source: SECO / La Vie économique

En plus des aspects liés à la santé que nous avons repris ici, l'Enquête européenne sur les conditions de travail s'intéresse à d'autres domaines tels que la discrimination liée à l'âge, la formation continue ou encore l'équilibre entre vie professionnelle et familiale (worklife balance).

2. Etudes sur le lien entre les conditions de travail et la santé des travailleurs

Les résultats présentés ci-dessous sont tirés des deux études suivantes :

■ **Effets de conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques**

La conférence romande et tessinoise des offices cantonaux de protection des travailleurs a publié en 2001 une étude explorant les liens existant entre de mauvaises conditions de travail et la santé des travailleurs. Cette étude repose sur des recherches bibliographiques et la compilation de données existantes, tant au niveau national qu'international.

■ **Travail et Santé : Mortalité et invalidité en rapport avec l'activité professionnelle**

Cette étude réalisée par Olivia Lampert sur mandat de l'Office Fédéral des Statistiques répond au postulat de la conseillère nationale Franzisca Teuscher qui avait demandé en 2000 au Conseil fédéral de « réaliser, à l'échelle Suisse, une étude consacrée aux inégalités de classes et aux inégalités professionnelles en matière d'invalidité et de mortalité ».

Au moment d'aborder la question de l'impact des conditions de travail sur la santé, il nous semble important d'introduire le « healthy worker effect » qui veut que les personnes dont l'activité professionnelle a le plus d'impact sur la santé quittent à terme leur emploi voire le marché du travail. Ce phénomène, qui peut être compris comme une forme de sélection des personnes en bonne santé sur le marché du travail, entraîne souvent une sous-estimation des effets du travail sur la santé, par exemple en cas de travail de nuit.

Lorsque l'on se concentre sur l'effet des conditions de travail sur la santé, l'accent est mis davantage sur les contraintes physiques d'un poste de travail plutôt que sur les facteurs psychosociaux liés à l'activité professionnelle. Pour l'analyse de ceux-ci, c'est essentiellement le modèle développé par Karasek qui sert de base aux différentes études. Ce modèle évalue les facteurs de stress engendrés par l'activité professionnelle à partir de trois variables : les exigences liées au poste de travail, le degré d'autonomie laissé au travailleur et le soutien social dont il bénéficie. La combinaison « fortes exigences + faible autonomie + faible soutien social » est la plus dommageable en terme d'impact de l'activité professionnelle sur la santé.

Voyons maintenant dans plus de détails quatre types d'atteintes à la santé pour lesquelles des liens ont été établis avec les conditions de travail.

Les maladies cardio-vasculaires

Les facteurs psychosociaux augmenteraient le risque de maladies cardio-vasculaires selon les proportions suivantes :

- 20% pour une exposition au bruit supérieure à 90 décibels
- 30% pour le tabagisme passif
- 40% pour le travail posté (travail de nuit et en équipes)
- 100% lorsque l'activité est monotone et soumise à un rythme rapide

Les cancers

En Europe, 22 millions de personnes seraient exposées professionnellement à des agents cancérigènes dont les deux principaux sont les radiations solaires et la fumée du tabac.

En Suisse, il est possible d'estimer à 500 le nombre de personnes qui décèdent chaque année des suites d'un cancer lié à une exposition dans le cadre de l'activité professionnelle.

Les maladies psychiques

Les différentes recherches menées au niveau européen permettent de mettre en lumière un lien entre certaines affections liées à la santé mentale et les facteurs de risque psychosociaux. Cela

concerne plus particulièrement la dépression, la détresse psychologique, l'épuisement professionnel et la consommation abusive de psychotropes.

Les troubles musculo-squelettiques

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) regroupent de nombreuses pathologies des tissus mous (muscles, tendons, nerfs). Parmi les facteurs de risque, ce sont ceux liés aux contraintes physiques qui sont les plus importants : gestes répétitifs, ports de charges lourdes, ... Il est estimé qu'ils augmentent les risques de souffrir de TMS dans des proportions allant de 50 à 100%. Les facteurs psychosociaux jouent aussi un rôle mais dans des proportions moins importantes.

Si les deux études que nous avons citées font ressortir des relations évidentes entre conditions de travail et atteintes à la santé, elles mettent également en lumière l'hétérogénéité des données disponibles ainsi que les lacunes existant dans certains domaines qui nécessiteraient améliorations et approfondissements.

3. Références

Etude européenne sur les conditions de travail

<http://www.seco.admin.ch/aktuell/00277/01164/01980/index.html?lang=fr&msg-id=11912>

Effets de conditions de travail défavorables sur la santé des travailleurs et leurs conséquences économiques

http://www.geneve.ch/ocirt/sante_securite_travail/publications.asp?pub=4#ancree

Travail et Santé : Mortalité et invalidité en rapport avec l'activité professionnelle

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/02/02/dos/01.html>